

## **Commission de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse**

### **Réunion retransmise en direct<sup>1</sup>**

#### **Procès-verbal de la réunion du 23 mai 2024**

##### Ordre du jour :

1. Echange de vues sur les résultats d'un sondage effectué par un syndicat et concernant les enseignants dans la voie de préparation (suite à la demande de la sensibilité politique « déi gréng » du 20 mars 2024)  
  
Echange de vues sur la situation actuelle des élèves et des enseignants de la voie de préparation de l'enseignement secondaire général et les solutions envisagées par le Gouvernement (suite à la demande du groupe politique LSAP du 27 mars 2024)
2. Présentation du projet pilote « Zesumme wuessen – Alpha » (suite à la demande du groupe politique LSAP du 25 avril 2024)
3. Divers

\*

Présents : Mme Diane Adehm (remplaçant M. Max Hengel), Mme Barbara Agostino, M. André Bauler (remplaçant M. Gilles Baum), M. Jeff Boonen, Mme Corinne Cahen (remplaçant Mme Carole Hartmann), Mme Francine Closener, Mme Claire Delcourt, M. Alex Donnersbach, M. Paul Galles, M. Claude Haagen (remplaçant Mme Paulette Lenert), M. Fred Keup, Mme Mandy Minella, M. Ben Polidori, M. Meris Sehovic, M. David Wagner

M. Claude Meisch, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

M. Gilles Dhamen, M. Alex Folscheid, M. Romain Nehs, Mme Francine Vanolst, du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

M. Luc Weis, Directeur du Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT)

M. Joël Mischaux, Président du Collège des directeurs de l'enseignement fondamental

Mme Joëlle Merges, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Gilles Baum, Mme Carole Hartmann, M. Max Hengel, Mme Paulette Lenert, M. Laurent Zeimet

\*

Présidence : Mme Barbara Agostino, Présidente de la Commission

\*

**1. Echange de vues sur les résultats d'un sondage effectué par un syndicat et concernant les enseignants dans la voie de préparation (suite à la demande de la sensibilité politique « déi gréng » du 20 mars 2024)**

**Echange de vues sur la situation actuelle des élèves et des enseignants de la voie de préparation de l'enseignement secondaire général et les solutions envisagées par le Gouvernement (suite à la demande du groupe politique LSAP du 27 mars 2024)**

La Présidente de la Commission, Mme Barbara Agostino (DP), donne la parole à Mme Francine Cloeser (LSAP), qui explique que son groupe politique a introduit la présente demande afin de savoir comment le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse entend réagir au sondage effectué par le syndicat SEW/OGBL parmi les enseignants de la voie de préparation de l'enseignement secondaire général. Le grand mécontentement et le manque de motivation dont font état les agents ayant participé audit sondage donnent à réfléchir, d'autant plus qu'ils prennent en charge une population scolaire qui a besoin d'un soutien sans faille de la part de leurs enseignants. L'intervenante souhaite encore savoir comment le Ministère entend réagir face aux revendications exprimées par ledit syndicat.

Le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, M. Claude Meisch, tout en déclarant ne pas partager la situation alarmiste présentée par le SEW/OGBL, déclare prendre au sérieux les résultats du sondage. L'orateur souligne son intention d'aller à la rencontre des enseignants et des responsables des établissements scolaires concernés afin de se faire une idée des défis auxquels ils sont confrontés et d'élaborer par la suite des pistes d'action. Il s'agit notamment :

- de diversifier l'offre linguistique, notamment en élargissant l'offre de classes francophones ;
- d'améliorer la prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques, dont un grand nombre sont orientés, à la fin de l'enseignement fondamental, vers la voie de préparation ;
- d'élaborer une offre d'apprentissage concrète pour une population scolaire très hétérogène, dont certains des élèves primo-arrivants n'arrivent pas à acquérir les compétences nécessaires pour accéder à l'enseignement secondaire général ou la formation professionnelle ;
- d'élargir l'offre de structures éducatives alternatives telles que les centres d'insertion socioprofessionnelle (ci-après « CISP ») ou les centres socio-thérapeutiques pour jeunes âgés de plus de douze ans.

M. Claude Meisch souligne son intention d'analyser ces pistes en étroite concertation avec les enseignants concernés, dans le but de présenter un catalogue d'actions concrètes à la fin de l'année en cours, voire au début de l'année 2025.

Echange de vues

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir succinctement les points suivants :

- M. Meris Sehovic (« déi gréng »), tout en soulignant l'importance des résultats du sondage effectué par le SEW/OGBL, salue l'intention de M. le Ministre de chercher le dialogue avec les enseignants concernés. L'intervenant souhaite connaître plus particulièrement le point de vue de M. le Ministre sur les revendications exprimées par ledit syndicat en matière de réduction des effectifs des classes de la voie de préparation, une meilleure prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques, la présence d'un éducateur en classe en tant que deuxième intervenant ou l'augmentation de la tâche réglementaire de disponibilité (ci-après « ACT72 ») d'une leçon hebdomadaire actuellement à deux leçons. M. Claude Meisch, tout en soulignant sa disposition à prendre en considération ces revendications, donne à considérer qu'elles ont en commun la nécessité de recruter davantage de personnel, alors que l'Education nationale dans son ensemble fait d'ores et déjà face à des difficultés de recrutement. C'est pour cela qu'il importe de réformer la voie de préparation de façon structurelle, par la diversification de l'offre linguistique, une meilleure orientation des élèves et une amélioration de la prise en charge des élèves à besoins spécifiques par exemple, et d'adapter les besoins en personnel en conséquence. Toutefois, le Gouvernement maintient son intention de mettre en place des équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs spécifiques dans l'enseignement secondaire, dont bénéficiera principalement la voie de préparation.

- M. Meris Sehovic estime qu'en attente des adaptations structurelles annoncées par M. le Ministre, une augmentation immédiate de la décharge de disponibilité ACT72 serait un geste clair et net de prise en considération des préoccupations des enseignants de la voie de préparation. M. Claude Meisch, tout en donnant à considérer qu'un tel geste risquerait d'aller au détriment des adaptations structurelles susmentionnées, se dit ouvert à des concertations sur la tâche des enseignants à mener en toute confidentialité avec les représentations syndicales concernées.

- Mme Francine Closener, tout en saluant la volonté d'agir de M. le Ministre, souhaite connaître son point de vue sur la revendication du SEW/OGBL de supprimer la prolongation de l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de 18 ans, estimant que cette disposition a comme conséquence de faire de la voie de préparation une « garderie » pour des jeunes en risque de décrochage scolaire. M. Claude Meisch dit avoir conscience de ce risque, raison pour laquelle il importe de mettre en place des structures éducatives alternatives telles que les CISP.

- Répondant à une question de M. Ben Polidori (« Piraten »), les représentants ministériels expliquent qu'une enquête sera menée à partir du congé de la Pentecôte auprès de l'ensemble des régents des classes de la voie de préparation et finalisée à la fin de l'année scolaire en cours. L'objectif consiste à creuser de façon plus approfondie les cinq pistes d'action susmentionnées et de mettre en place par la suite des mesures qui tiennent compte des divergences régionales qui peuvent se présenter. Les résultats de ladite enquête seront publiés en automne 2024. M. Meris Sehovic pose la question de savoir si cette enquête tient compte des origines socio-économiques des élèves de la voie de préparation. Répondant par la négative à cette question, le représentant ministériel explique qu'il est tenu compte de ce facteur par l'analyse des chiffres et données du « Fichier élèves » qui seront recoupés avec les résultats de ladite enquête. M. Claude Meisch estime que le facteur socio-économique joue malheureusement un rôle déterminant dans l'orientation vers la voie de préparation. Il est en effet difficile de comprendre pour quelles raisons des élèves d'origine portugaise sont orientés de manière disproportionnée vers la voie de préparation, alors qu'ils disposent du même bagage intellectuel au début de leur scolarisation que les enfants luxembourgeois. C'est pour cette raison qu'il convient d'évoquer l'orientation scolaire dès le début de l'enseignement fondamental.

- M. Fred Keup (ADR) donne à considérer que bon nombre d'enseignants de la voie de préparation sont frustrés par le fait que toute peine est perdue pour environ la moitié de leurs élèves qui n'acquerront jamais les compétences nécessaires pour terminer leur scolarité et pour lesquels le seul espoir consiste à éviter la délinquance. La faute ne revient pas à l'école, mais à la société dans son ensemble qui est tenue à offrir des perspectives à ces jeunes. Réfutant ces déclarations, M. Claude Meisch estime qu'il convient de visiter des classes de la voie de préparation afin de se faire une image réelle des efforts qui y sont fournis en faveur de l'ensemble des élèves.

## **2. Présentation du projet pilote « Zesumme wuessen – Alpha » (suite à la demande du groupe politique LSAP du 25 avril 2024)**

La Présidente de la Commission, Mme Barbara Agostino (DP), donne la parole à Mme Francine Closener (LSAP) qui explique que son groupe politique a demandé de visiter l'École Nelly Stein à Schifflange afin de prendre connaissance du projet pilote « Zesumme wuessen – Alpha » mis en place à ladite école depuis septembre 2022. M. Claude Meisch souligne l'importance du projet d'alphabétisation en langue française, comme alternative à l'alphabétisation en allemand, dont l'opportunité a été discutée pendant de nombreuses années au Grand-Duché, avant qu'une première étape eût été franchie avec la création des écoles européennes publiques qui ont permis d'acquérir de solides expériences en matière d'alphabétisation en français.

Le projet pilote lancé en 2022 dans quatre écoles fondamentales (Schoul Uewerkuer de la Ville de Differdange, Schoul Deich de la Ville de Dudelange, école fondamentale de Larochette et Nelly Stein Schoul de Schifflange) vise à fournir des réponses adéquates à la diversité sociale du pays et aux origines linguistiques très variées des enfants, dont deux tiers ne parlent pas le luxembourgeois comme première langue à la maison. Il a pour objectif de combler les inégalités du système scolaire national, de promouvoir la réussite scolaire et de favoriser la corrélation entre la réussite scolaire et la langue parlée à domicile. M. Claude Meisch souligne que le rôle de la langue luxembourgeoise comme langue d'intégration reste inchangé dans ce projet pilote et le principe du trilinguisme, tel qu'il est pratiqué dans les écoles, n'est pas mis en cause. Il est également veillé à ce que les élèves alphabétisés dans deux langues différentes suivent des cours communs dans la plupart des branches, à l'exception des cours d'alphabétisation et des mathématiques. Le choix de la langue d'alphabétisation revient aux parents qui en décident au cours du cycle 1 en concertation avec les enseignants.

Le personnel enseignant engagé dans le projet pilote est accompagné par leurs directions de région et par des enseignants des écoles européennes publiques, expérimentés en la matière. L'Institut de formation de l'éducation nationale (IFEN) propose des formations adaptées aux besoins des enseignants. Un conseil scientifique composé d'experts internationaux accompagne le projet pilote.

Le « Luxembourg Center for Educational Testing » (LUCET) de l'Université du Luxembourg est chargé de l'évaluation à travers de questionnaires aux parents, d'épreuves standardisées et de groupes de réflexion. Les premiers résultats de cette évaluation seront disponibles en juin 2024 et un bilan intermédiaire plus approfondi est prévu pour 2026. Sur base de ces conclusions, il sera décidé de généraliser cette nouvelle offre au cycle 1 au niveau national à la rentrée 2026/2027.

A l'aide d'une présentation *PowerPoint*, M. le Directeur du Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) présente les grandes lignes du projet pilote, pour le détail desquelles il est renvoyé au document figurant en annexe du présent procès-verbal. L'orateur propose la date du 7 juin 2024 pour la visite de la Commission à l'école Nelly Stein de Schifflange.

## Echange de vues

De l'échange de vues subséquent, il y a lieu de retenir succinctement les points suivants :

- Plusieurs intervenants saluent l'approche réfléchie et sérieuse poursuivie par les services du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse dans la mise en place du projet pilote qui constitue un élément important pour combler les inégalités du système scolaire national, promouvoir la réussite scolaire et améliorer l'attractivité de l'enseignement fondamental traditionnel face à l'offre des écoles européennes publiques.

- Mme Francine Closener demande des précisions au sujet de la formation des enseignants en vue d'une éventuelle généralisation du projet dès le cycle 1 et particulièrement de l'offre d'alphabétisation en français à partir de l'année scolaire 2026/2027. Le représentant ministériel rappelle que bon nombre d'enseignants ont poursuivi leur formation initiale en Belgique ou en Suisse, de sorte que l'approche didactique appliquée dans les cours d'alphabétisation en français leur est familière. A cela s'ajoutent des formations professionnelles continues offertes par l'IFEN qui connaissent un succès sans faille.

- Mme Francine Closener pose la question de savoir comment sera mise en œuvre l'offre de deux langues d'alphabétisation dans les écoles de petite taille dans l'hypothèse où l'une des deux offres linguistiques n'attirerait qu'un très petit nombre d'élèves. M. Claude Meisch explique que dans un tel cas, il sera veillé à ce que l'établissement scolaire dispose des ressources nécessaires pour assurer l'encadrement des deux groupes d'élèves. En cas de généralisation de l'offre d'alphabétisation en français, il faut garantir en tout état de cause que celle-ci soit disponible dans toutes les écoles fondamentales du Grand-Duché, nonobstant leur taille et le nombre d'élèves inscrits dans l'une ou l'autre option d'alphabétisation.

- M. Fred Keup (ADR) exprime ses réticences à l'égard du projet pilote dont la dénomination « Zesumme wuessen » cache le fait que les élèves sont de fait séparés pendant les cours de langues et de mathématiques. A la longue, les deux voies d'alphabétisation risquent de partager la population scolaire en deux groupes : les élèves d'origine luxembourgeoise, d'une part, dont les parents choisissent l'alphabétisation en allemand, et les élèves d'origine portugaise, dont les parents choisissent l'alphabétisation en français. L'intervenant estime également qu'il ne s'agit plus d'un projet pilote, puisqu'au vu du travail préparatoire déjà fourni, la décision de sa généralisation semble inévitable. M. Claude Meisch souligne que même si le projet pilote semble bien avancé, la décision politique pour ou contre une généralisation de l'offre d'alphabétisation en français reste ouverte. Si le Gouvernement se prononçait en faveur d'une généralisation, il serait impératif qu'elle soit bien préparée, d'où l'importance du projet pilote. Le fait qu'à l'école de Larochette, qui est fortement marquée par une population d'origine lusophone, les élèves concernés par le projet pilote soient inscrits à part égale dans les deux classes d'alphabétisation, réfute par ailleurs l'affirmation selon laquelle une généralisation de l'alphabétisation en français mènerait vers une ségrégation des élèves selon leurs origines. Cette ségrégation est plutôt manifeste lors des procédures d'orientation à la fin du cycle 4, et c'est pourquoi qu'il convient d'y remédier.

- M. Alex Donnersbach (CSV) pose la question de savoir si, au vu de l'envergure du projet, une généralisation éventuelle de l'offre d'alphabétisation en français à la rentrée 2026/2027 semble trop ambitieuse. M. Claude Meisch répond par la négative à cette question et renvoie aux expériences recueillies depuis 2016 dans les écoles européennes publiques. La mise en place du dispositif se fait par ailleurs par étapes, en commençant par les classes du cycle 1. Les quatre cycles de l'enseignement fondamental ne seront concernés par l'offre d'alphabétisation en français qu'à partir de l'année scolaire 2032/2033.

- Mme Diane Adehm (CSV) pose la question de savoir si, au vu de l'hétérogénéité grandissante de la population scolaire, M. le Ministre envisage l'introduction d'une offre

d'alphabétisation en anglais. M. Claude Meisch explique que les services compétents du Ministère suivent l'évolution de l'hétérogénéité de la population scolaire de près, face à laquelle le système scolaire traditionnel doit réagir en faisant preuve d'un plus grand esprit d'ouverture.

### **3. Divers**

La Présidente de la Commission, Mme Barbara Agostino (DP), informe les membres qu'en amont de la réunion jointe avec la Commission des Affaires intérieures du 20 juin 2024, les responsables de la Police grand-ducale invités à participer à cette réunion se sont exprimés contre la publicité de la réunion jointe, invoquant notamment le fait que les réunions de la Commission des Affaires intérieures sont à ce stade non publiques et qu'au cours de la réunion du 20 juin 2024, des informations sensibles risquent d'être divulguées. L'oratrice rappelle que, conformément à l'article 2, paragraphe 3, point 2°, du règlement de la Conférence des Présidents sur les critères et conditions de publicité des réunions des commissions parlementaires, la Commission peut décider si elle souhaite réserver une suite favorable ou non à la demande de la Police grand-ducale.

Après délibération, les membres de la Commission décident, à la majorité des voix, de réfuter la demande de la Police grand-ducale et se prononcent en faveur de la publicité de la réunion jointe du 20 juin 2024. Il revient par la suite à la Commission des Affaires intérieures de se prononcer sur la question.

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**

#### Annexe :

Présentation *PowerPoint* : « Zesumme wuessen – projet Alpha »



# *"zesumme wuessen!"*

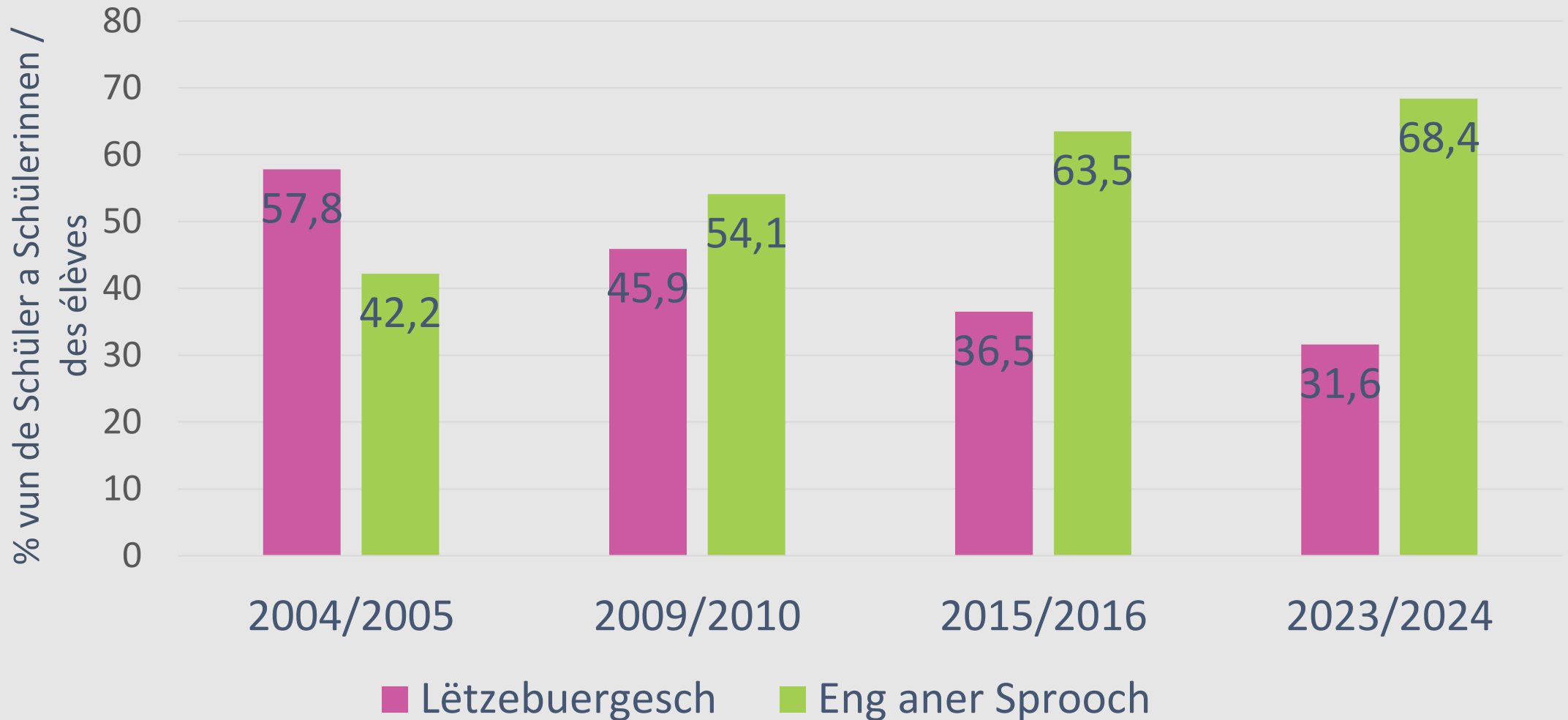
## *Projet Alpha*

23. Mee 2024



# Éischt geschwate Sprooch vun de Kanner an der Grondschool

Première langue des élèves de l'enseignement fondamental





# D'Ziler vum Pilotprojet

Les objectifs du projet pilote

- Adäquat Äntwerten op déi sozial Diversitéit vum Land an déi ganz variéiert sproochlech Hierkonft vun de Kanner
  - Fournir des réponses adéquates à la diversité sociale du pays et aux origines linguistiques très variées des enfants
- Sozial Kohäsioun sécheren
  - Maintenir la cohésion sociale
- Ongläichheeten am nationale Schoulsystem iwwerwannen
  - Comblen des inégalités du système scolaire national



# D'Ziler vum Pilotprojet

Les objectifs du projet pilote

- Schouleschen Erfolleg fërderen
  - Promouvoir la réussite scolaire
- De Kanner d'Méiglechkeet ginn, liesen a schreiwen an enger Sprooch ze léieren, déi hir Elteren och schwätzen oder verstinn
  - Donner l'opportunité aux enfants d'apprendre à lire et à écrire dans une langue que parlent ou comprennent également leurs parents
- Déi néideg Sproochkompetenzen entwéckele, fir d'Léieren an anere Fächer unzegoen
  - Développer les compétences langagières nécessaires pour aborder les apprentissages dans d'autres matières



# D'Schoulen an d'Schülerzuele Cycle 2.1 23/24

Les écoles et le nombre d'élèves Cycle 2.1 23/24



**Fielser Schoul**  
Larochette

 14

 12



**Nelly Stein**  
Schiffflange

 12

 16



**Deich**  
Dudelange

 12

 23



**Schoul Uewerkuer**  
Differdange

 14

 14




# D'Schoulen an d'Schülerzuele Cycle 2.1 24/25

Les écoles et le nombre d'élèves Cycle 2.1 24/25



**Fielser Schoul**  
Larochette

 10

 5



**Nelly Stein**  
Schifflange

 16

 11



**Deich**  
Dudelange

 11

 12



**Schoul Uewerkuer**  
Differdange

 15

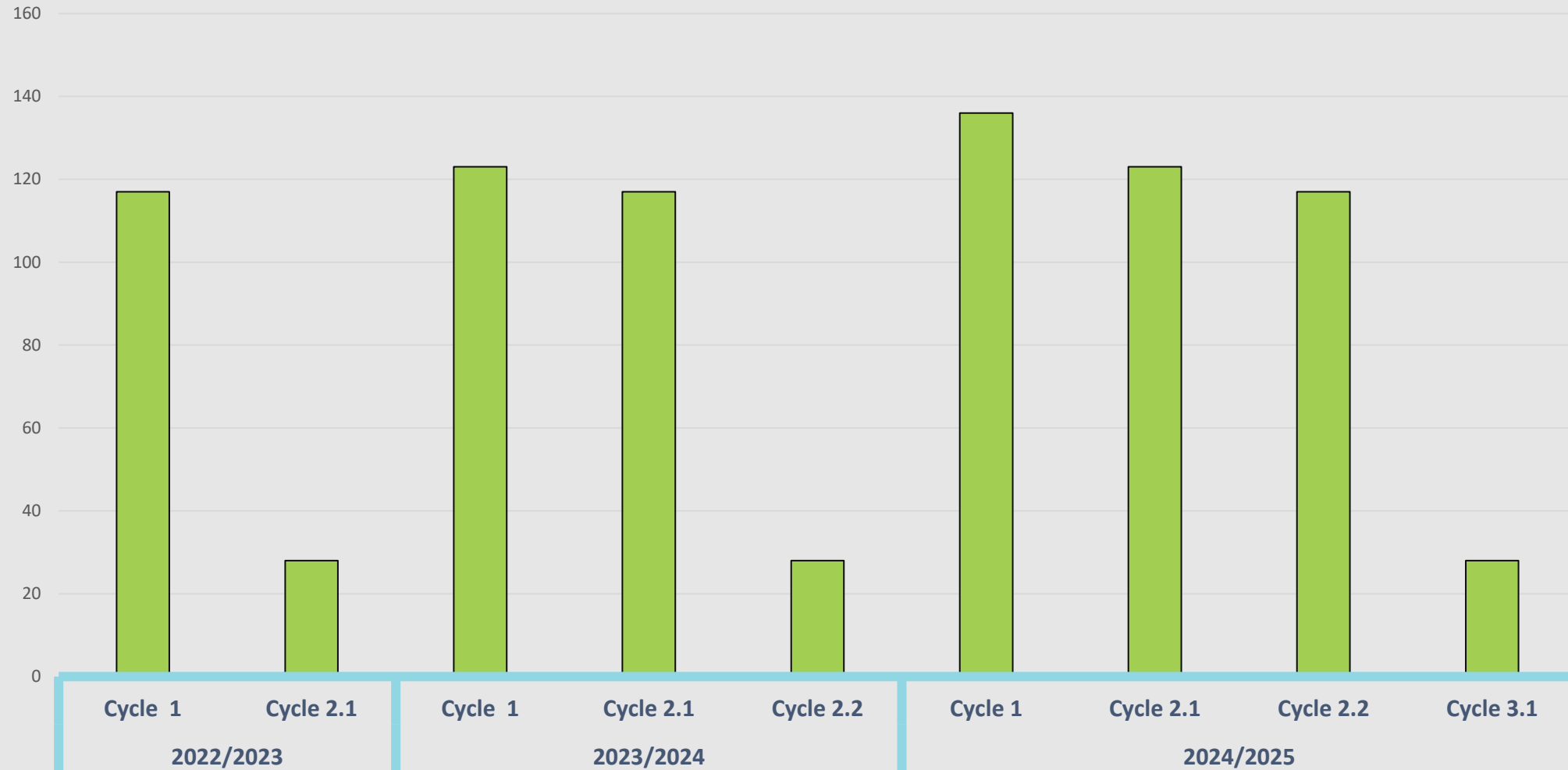
 20





# Schülerzuel, déi um Pilotprojet deelhëlt

Nombre d'élèves participant au projet





ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL				ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	
CYCLE 1	CYCLE 2 (10 leçons*)	CYCLE 3 (12 leçons*)	CYCLE 4 (12 leçons*)		
<p>Compétences de l'enfant dans différentes langues</p>	Alphabétisation en français	FR	FR	<p>Orientation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignement secondaire classique</li> <li>Enseignement secondaire général</li> <li>Enseignement européen/international</li> </ul>	
		ALL	ALL		ALL
	LUX = LANGUE D'INTÉGRATION				
	Alphabétisation en allemand	ALL	ALL		ALL
FR		FR	FR		

\* Le nombre de leçons par langue (allemand et français) est à titre indicatif et peut varier selon le contexte de la classe.





# Wat sech net ännert am Cycle 1

Ce qui ne change pas au cycle 1

- Lëtzebuergeresch als Sprooch vun der Beschoulung
  - La langue luxembourgeoise est la langue de scolarisation
- D'Initiatioun an d'franséisch Sprooch mat 3 bis 4 Aktivitéite pro Woch
  - L'initiation à la langue française avec 3 à 4 activités /semaine
- D'Preparatioun op d'Schreiweléieren
  - La préparation à l'acquisition de l'écrit
- D'Sensibiliséierung fir d'Veillfalt vun de Sproochen
  - L'éveil aux langues
- D'Bedeutung vun der phonologescher Bewosstheet
  - L'importance de la conscience phonologique





# Wat nei ass am Cycle 1

Ce qui est nouveau au cycle 1

- D'Begleedung vun den Elteren am Choix vun der Alphabetiséierungssprooch vun hirem Kand
  - L'accompagnement des parents dans le choix de la langue d'alphabetisation de leur enfant
- D'Initiatioun an déi franséisch oder an déi däitsch Sprooch an der phonologescher Bewosstheet
  - L'initiation à la langue française ou allemande en conscience phonologique



# Krittäre fir de Choix vun der Alphabetiséierungssprooch

Critères pour le choix de la langue d'alphabétisation

- **D'Sprooch vun der Famill - La langue familiale**
  - Quelle est la langue forte de l'enfant ?
  - Quelle(s) langue(s) l'enfant parle-t-il à la maison ?
  - Une des langues enseignées à l'école est-elle parlée dans la famille ? Ou dans un autre lieu en dehors de l'école (maison relais, assistant parental, grands-parents, etc.) ?
- **D'Kompetenzen am Schwätze vun den dräi Bildungssproochen - Les compétences orales dans les langues d'enseignement (LU, FR, DE)**
  - Comment évolue le développement langagier en luxembourgeois de l'enfant ? En français ? En allemand, le cas échéant ?
  - Quelles sont les possibilités de soutien dans la famille/dans l'environnement de l'enfant, s'il est alphabétisé en allemand resp. en français ?
- **D'Perspektive vun den Elteren / der Famill - La perspective des parents /de la famille**
  - Quelles sont les attentes des parents en matière de langue pour l'acquisition de la langue écrite ?
  - Quel est leur « projet » (*Family Language Policy*) ?
  - Quelle est leur langue d'intégration ?





ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL				ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	
CYCLE 1	CYCLE 2 (10 leçons*)		CYCLE 3 (12 leçons*)	CYCLE 4 (12 leçons*)	
<p>Compétences de l'enfant dans différentes langues</p>	Alphabétisation en français	FR	FR	FR	
		ALL	ALL	ALL	
	Alphabétisation en allemand	LUX = LANGUE D'INTÉGRATION			<p>Enseignement secondaire classique Enseignement secondaire général Enseignement européen/international</p>
		ALL	ALL	ALL	
		FR	FR	FR	

\* Le nombre de leçons par langue (allemand et français) est à titre indicatif et peut varier selon le contexte de la classe.



# Wat nei ass an den Cyclen 2 an 3

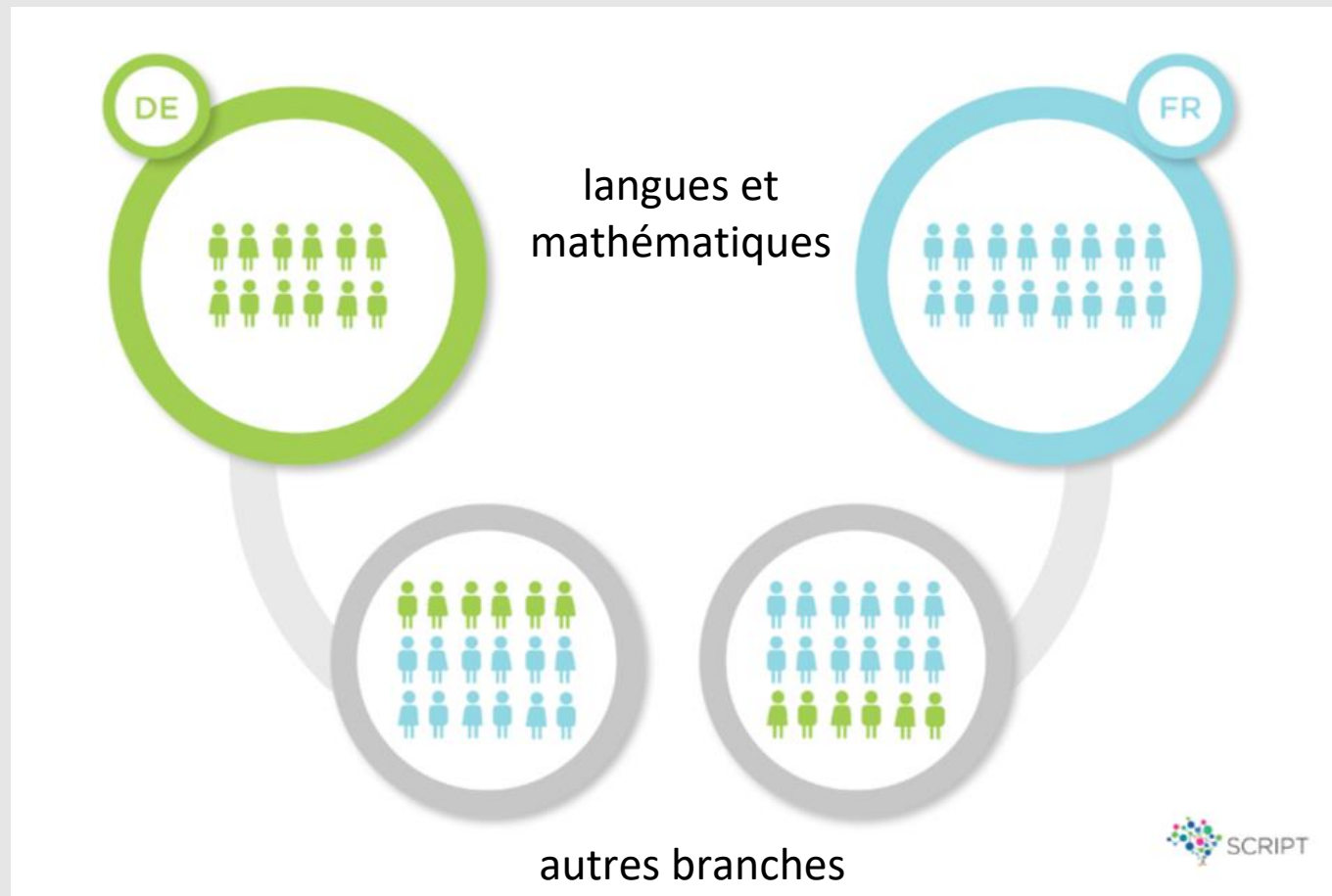
Ce qui est nouveau au cycle 2 et au cycle 3

- D'Schülerinnen an d'Schüler ginn a gemëschte Gruppen ënnerriicht, ausser am Sproochenunterricht (Däitsch a Franséisch) an an der Mathé.
  - L'enseignement des élèves est organisé en groupe(s) mixte(s), sauf pour les langues (allemand et français) et les mathématiques.
- Lëtzebuergesch ass d'Integratiounssprooch. Lëtzebuergesch gëtt an de Sciencen, am Fach „Vie et Société“, de kreative Fächer an am Sport benotzt.
  - La langue luxembourgeoise reste la langue d'intégration. Le luxembourgeois est utilisé pendant les cours de sciences, pendant le cours « Vie et société » ainsi que pendant les activités artistiques et sportives.
- Zäit, déi op d'Léiere vun den zwou Sproochen Däitsch a Franséisch verwannt gëtt, gëtt an de Cyclen ëmgedréit.
  - Le temps consacré par cycle à l'apprentissage des langues allemande et française est inversée.



# Léieren am gemëschte Grupp / a gemëschte Gruppen an den Cyclen 2 an 3

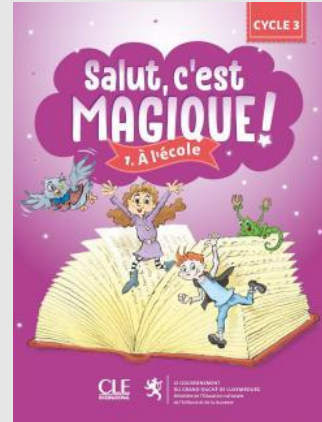
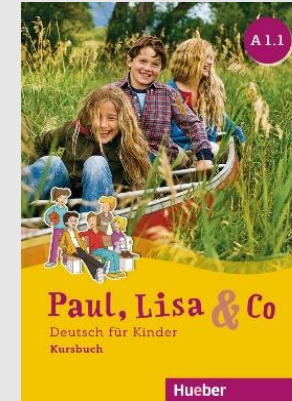
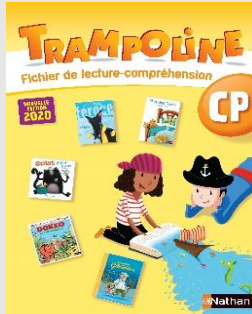
L'enseignement en group(s) mixte(s) au cycle 2 et au cycle 3





# Didaktesch Materialien

Le matériel didactique



# MATHI



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse



SCRIPT

Service de Coordination de la Recherche  
et de l'Innovation pédagogiques et technologiques

# D'Orientatioun um Enn vum Cycle 4

L'orientation à la fin du cycle 4

Um Enn vum Cycle 4 ginn d'Kanner entspriechend den übleche Modalitéiten an deen Ordre vum Enseignement secondaire orientéiert, deen de Capacitéiten an Aspiratioune vum Kand am beschten entsprécht, sief dat an den Enseignement secondaire classique, den Enseignement secondaire général oder an den Enseignement européen oder international.

Conformément à la procédure d'orientation les élèves participant au projet pilote sont orientés, à l'issue du quatrième cycle de l'enseignement fondamental, vers l'ordre d'enseignement secondaire qui correspond le mieux à leurs aspirations et compétences : enseignement secondaire classique, enseignement secondaire général ou enseignement européen/international.

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL				ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
CYCLE 1	CYCLE 2 (10 leçons*)	CYCLE 3 (12 leçons*)	CYCLE 4 (12 leçons*)	
	Alphabétisation en français	FR	FR	<p>Enseignement secondaire classique Enseignement secondaire général Enseignement européen/international</p>
	Alphabétisation en allemand	ALL	ALL	
	LUX = LANGUE D'INTÉGRATION			
	Alphabétisation en français	FR	FR	
	Alphabétisation en allemand	ALL	ALL	
	Alphabétisation en français	FR	FR	

\*Le nombre de leçons par langue (allemand et français) est à titre indicatif et peut varier selon le contexte de la classe.



# D'Begleitung vun de Schoulen an d'Formation continue vun den Enseignanten

L'accompagnement des écoles et formation continue des enseignants

- Ënnerstëtzung a Begleitung duerch Enseignanten aus den internationale Schoulen
  - Soutien et accompagnement par des enseignants des écoles internationales
- Visitte vun den internationale Schoulen an de Pilotschoulen zu Lëtzebuerg a vu Schoulen am Ausland
  - Visites d'écoles internationales et d'écoles pilotes au Luxembourg, ainsi que d'écoles à l'étranger
- Vernetzung vun den Enseignanten aus de Pilotschoulen a Begleitung duerch d'I-DS'en (IFEN) an de SCRIPT
  - Réseautage des enseignants des écoles pilotes et accompagnement par les I-DS (IFEN) et le SCRIPT
- Formatiounsparcours mat Basismodullen, enger Auswiel u weiderféierende Formatiounen, Regruppement an Observatiounen a Klassen
  - Parcours de formations : module de base, choix de formations, regroupement entre pairs, stages d'observation





# D'Acteurs am Pilotprojet

Les acteurs du projet pilote

Autorités communales

Directions de région

 Écoles

 Enseignants

 Parents

 Élèves



Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogique et technologiques (**SCRIPT**)



Direction générale de l'enseignement fondamental (**DG-EF**)



Institut de Formation de l'Éducation Nationale (**IFEN**)



Université du Luxembourg



# Erfollegskrittären

## Critères de réussite

- Performanzwerter an den Epreuves Standardisées
  - Valeurs de performance dans les EpStan
- Abannung vun den Elteren
  - Implication des parents
- Participatioun vun de Schülerinnen a Schüler
  - Participation des élèves
- Zuel a Grënn fir d'Allongementer an de Cyclen
  - Nombre et raisons des allongements de cycle
- Aschätzung vum den Enseignanten aus de Pilotschoulen an aus den internationale Schoulen, déi de Projet begleeden
  - Perception des enseignants des écoles et des écoles internationales accompagnant le projet pilote
- Aschätzung vum de Regionaldirekteren
  - Perception des Directions de région
- Aschätzung vum de Membere vum wëssenschaftleche Conseil
  - Perception des membres du Conseil scientifique



# D'Evaluation vum Pilotprojet

L'évaluation du projet pilote

- LUCET / Université du Luxembourg

Methoden / méthodes :

Épreuves standardisées: Adaptatioune vun de Froebéi /adaptations des questionnaires:

- Schüler / élèves
- Elteren / parents
- Enseignanten / enseignants

Analyséiert Items / Items analysés :

- Schülerschaft / population des élèves
- Schoulesch Resultater / résultats scolaires
- Motivatioun a Wuelbefanne / motivation et bien-être
- Ënnerstëtzung vun den Elteren / soutien parental
- Aschätzung vun den Enseignanten / perception de l'enseignant

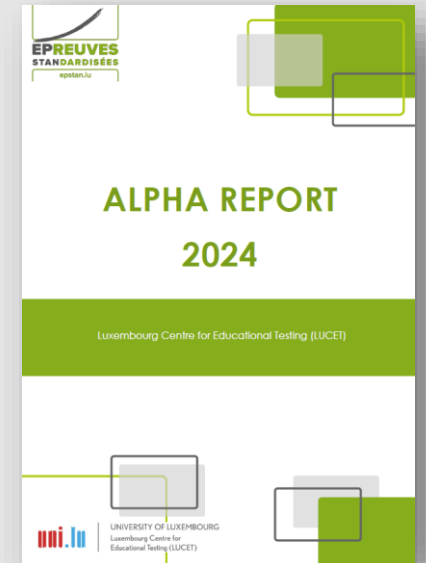


# D'Evaluation vum Pilotprojet

L'évaluation du projet pilote

Resultater / Résultats :

- 2024 – Éischt Resultater a virsiichteg Conclusiounen  
Premiers résultats et conclusions prudentes
- 2026 – Gudden Abléck a kloer Conclusiounen  
Bon aperçu et conclusions claires
- 2028 – D'Alphabetiséierung ass Deel vum « normale » Monitoring  
L'alphabétisation fera partie du monitoring « normal »



# D'Evaluation vum Pilotprojet

L'évaluation du projet pilote

- **Wëssenschaftlëche Rot / Conseil scientifique :**
  - Dr. Pierre Escudé (Université de Bordeaux)
  - Prof. Dr. Antoine Fischbach (Université du Luxembourg)
  - Dr. Christine Hélot (Université de Strasbourg)
  - Prof. Dr. Claudia Polzin-Haumann (Universität des Saarlandes)
  - Dr. Marc Schmidt (Centre de logopédie Luxembourg)
- **Missioun / Missions :**
  - Expertise a Conseil / Expertise et conseil
  - Visitte vun de Pilotschoulen / Visite des écoles du projet pilote



# D'Progressioun vum Pilotprojet

La progression du projet pilote

Année scolaire	Nelly Stein (Schifflange)	Deich (Dudelange), Larochette, Oberkorn	Niveau national
2022/23	C1.2 et C2.1	C1.2	/
2023/24	C1.2 à C2.2	C1.2 et C2.1	/
2024/25	C1.2 à C3.1	C1.2 à C2.2	/
2025/26	C1.2 à C3.2	C1.2 à C3.1	/
2026/27	C1.2 à C4.1	C1.2 à C3.2	C1.2
2027/28	tous les cycles	C1.2 à C4.1	C1.2 et C2.1
2028/29	tous les cycles	tous les cycles	C1.2 à C2.2
2029/30	tous les cycles	tous les cycles	C1.2 à C3.1
2030/31	tous les cycles	tous les cycles	C1.2 à C3.2
2031/32	tous les cycles	tous les cycles	C1.2 à C4.1
2032/33	tous les cycles	tous les cycles	tous les cycles



# Den Internetsite vum Pilotprojet

Le site internet

- Actualités
- Projet
  - Concept (Cadre légal, Documents, Films, Interviews, FAQ)
  - Accompagnement scientifique
  - Concertations et échanges
  - Écoles du projet pilote
- Enseignants (Formations, Hospitations, Accompagnement)
- Médias et réactions (Presse, Podcasts, Webinaires, Publications, Questions parlementaires)



[alpha.script.lu](http://alpha.script.lu)



# Visitt vun der Chamberkommissioun an der Nelly Stein-Schoul

7. Juni 2024

8.45-9.15: Accueil & Erklärungen

9.15-9.45: Visitt an enger Klass (C1, C2.1 oder C2.2)

*Pause café*

10.10-10.45: Visitt an enger Klass (C1, C2.1 oder C2.2)

10.45-11.30: Diskussioun mat Enseignantinnen aus dem Pilotprojet





# Merci



[alpha.script.lu](http://alpha.script.lu)

